

Objet : compte-rendu du dernier Conseil d'établissement

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'établissement du 30 novembre a réuni les représentants des enseignants, des ASEM, des membres OGEC, et un parent de chaque classe.

Dans un premier temps, nous avons accueilli Madame Isabelle BOULAY, adjointe aux affaires scolaires de la mairie. Elle a abordé la question des rythmes scolaires. Vous aviez été invités à manifester votre préférence dans une enquête courant octobre. Sur les deux écoles de la commune, plus de la moitié des parents ont répondu avec 78% pour le retour à la semaine de 4 jours, et 19% pour rester à 4 jours ½.

Chez nos élèves interrogés, une grande majorité de CE1 souhaitent revenir à 4 jours, et la moitié pour les CE2-CM.

Du côté des enseignants, une majorité préfère le retour à quatre jours.

La fatigue des enfants est le motif le plus souvent invoqué.

La municipalité de Saffré et les communes de la Communauté de Communes vont donc demander une dérogation auprès de l'Inspection académique pour revenir à la semaine de 4 jours. Après la réunion en mairie du 11 décembre, les demandes de modifications d'horaires scolaires seront transmises à la Région pour les transports scolaires qui devront également tenir compte des horaires des collèges de Nozay. La Région et l'Inspection académique indiqueront au cours du trimestre prochain si l'organisation demandée est possible. Affaire à suivre...

Madame Boulay nous informe du Plan Communal de Sauvegarde. Un article est passé dans le dernier Saffré'Infos ainsi qu'un document « Risques majeurs ». Veuillez en prendre connaissance : il est important de vous inscrire sur le site « Alerte Citoyens » afin d'être informés en cas d'événements graves sur la commune (inondation, feu de forêt...)

Madame Boulay nous rappelle que la mairie travaille actuellement sur le projet de construction d'une nouvelle salle de restauration près de l'école maternelle Jacques Prévert, afin d'augmenter la capacité d'accueil du restaurant scolaire.

Les rangs cantine de nos élèves sont sous la surveillance du personnel mairie pour l'aller du premier service, et le retour du deuxième service. Les autres déplacements se font sous la surveillance du personnel OGEC. Des incohérences d'organisation ont été constatées. Une réunion est prévue courant décembre avec Colombe de l'école, Justine (responsable mairie) et Isabelle Boulay, afin de revoir les consignes à donner aux élèves et favoriser le calme dans les rangs.

La parole des enfants – L'avis des enseignants- Comme avant chaque conseil d'établissement, les enseignants ont recueilli la parole des enfants. Ceux-ci s'expriment sur ce qu'ils apprécient et sur ce qu'il faudrait améliorer.

GS :

En positif : ils aiment tout ce qu'ils font en classe (alphabet, jeux, constructions, gâteaux...), aller au cinéma, dans la salle de sports ou la salle de motricité, au cinéma. Ils disent qu'ils mangent de bons repas à la cantine.

A améliorer : le respect du matériel, le manque de ballons pour jouer dans la cour, le « bazar » dans les rangs de la cantine et le bruit dans le restaurant scolaire, un grillage à fixer au-dessus du mur de la cour et un garde-corps à installer sur la rampe d'accès au bâtiment PS. L'enseignante précise qu'il s'agit d'un groupe bruyant dans lequel plusieurs garçons doivent améliorer leur comportement pour respecter les enfants et les adultes. Des contrats ont été instaurés. Après des rendez-vous avec les parents, on constate des améliorations mais de courte durée.

MS : certains enfants se font remarquer par leur comportement négatif, ils sont visiblement fatigués et énervés.

PS : problème de propreté pour quelques enfants à la sieste, constaté depuis 2 ans car les élèves viennent presque tous à l'école l'après-midi dès le début d'année. Or, certains ne sont pas prêts. Colombe rappelle que la propreté est obligatoire, y compris à la sieste, pour être scolarisé.

CP :

En positif : ils aiment apprendre à lire et à écrire, faire du sport, du foot et du basket pendant les récréations. L'enseignante apprécie d'avoir un « petit » groupe de 26 qui favorise les apprentissages.

A améliorer : le comportement de certains dans les toilettes qui crient et regardent sous les portes, le comportement des maternelles qui poussent ou tapent dans les rangs de la cantine et sur la poutre. Les enfants n'aiment pas l'APS, le péri-scolaire rallonge la journée.

CE1 :

En positif : ils aiment les activités en classe, les devinettes, et aller en sport.

A améliorer : Les bagarres qui sont nombreuses entre CE1, les amoureux dans la classe et l'école, les CM qui sont brusques dans leurs paroles et leurs actes.

CE2 :

En positif : les élèves se sentent bien dans la classe, c'est un petit groupe de 24, ils jouent bien ensemble sur la cour et s'entendent bien.

A améliorer : les bousculades et bagarres dans les rangs de la cantine, le comportement de certains CM qui ne respectent pas les règles du basket sur la cour ou ne respectent pas les CE2.

CM1 :

En positif : ils aiment jouer ensemble, le groupe a évolué de façon positive. Ils apprécient le temps du midi et la longue récréation, le baby-foot.

A améliorer : le respect des règles, l'envoi du ballon chez le voisin et quelques bagarres, des gros mots, le comportement des CM2 qui commandent et ne mélangent pas les équipes, les bousculades dans les rangs de cantine, le bruit dans la salle commune le midi. Ils n'aiment pas aller aux TAP dans l'autre école et voudraient faire plus de sorties.

CM2 :

En positif : ils aiment le travail en groupe et les expériences, les arts visuels et l'EPS. Sur la cour, ils jouent davantage ensemble, et il y a moins d'histoires de filles.

A améliorer : le comportement en classe, trop de bavardages et de bruit qui empêchent la concentration et la compréhension des consignes, entraînent une perte de temps pour les récréations et l'EPS. Certains n'ont pas leur matériel ou jouent avec, se déplacent pour bavarder... Sur la cour, ils voudraient plus de ballons et un grillage au-dessus du portail vert.

Les rangs de cantine posent problème aussi avec des bagarres entre les garçons.

Certains n'aiment pas la culture chrétienne.

Les enseignants constatent effectivement des difficultés avec une bonne partie des garçons de CM2 : climat de classe pas favorable au travail et comportement de certains très gênant pour les autres, difficulté à faire la coupure entre la récréation et les temps de classe ; problèmes dans la cour et les rangs, irrespect envers les autres élèves et même envers les adultes.

Les règles sont rappelées très régulièrement, des réflexions se déroulent en cercle de parole dans la classe, des sanctions sont données. Mais la prise de conscience est compliquée pour ces élèves qui ne reconnaissent pas leurs actes ou répondent aux adultes. L'aide des parents n'est pas effective pour tous : sur 27 familles, 11 étaient absentes à la réunion de classe, les mots dans les cahiers ne sont pas signés rapidement, les rendez-vous ne sont pas suivis d'effets.

Quelques idées ont été émises pour chercher des solutions, les enseignants y réfléchissent.

LES ASEM :

En PS-MS, Solange remplace Catherine qui est en congé maladie. En MS-GS, Charline remplace Marjorie qui est partie en formation pour un an. En GS, Noémie remplace Laurence qui a été licenciée pendant l'été pour inaptitude médicale à son poste. Jessica assure la surveillance de la cour, de la sieste et l'entretien des locaux.

Les ASEM indiquent des difficultés lors du trajet vers la cantine, et des manques de respect de la part de certains garçons. Elles sont trois pour accompagner une centaine d'élèves.

Des parents font remonter des difficultés pour leur enfant à aller aux toilettes : regard des autres, hygiène.

Effectivement, les toilettes sont ouvertes en maternelle, avec des cloisons latérales. Le ménage est fait chaque soir.

Les enfants doivent respecter ce lieu.

OGEC : L'assemblée générale a eu lieu dernièrement avec peu de participants ; élection du bureau le 8 décembre.

La seconde assemblée générale extraordinaire a permis de valider les nouveaux statuts. Le changement principal concerne les membres de l'association : désormais, les parents ne seront plus systématiquement membres du fait de l'inscription de leur enfant, ils devront en faire la demande par écrit. Un mot passera prochainement dans les cahiers pour vous inviter à adhérer.

Marché de Noël : 2 décembre.

Le Père Noël rendra visite aux enfants de maternelle comme chaque année le 22 décembre.

En conclusion, il reste beaucoup à faire pour améliorer le comportement de certains élèves : les adultes de l'école y travaillent au quotidien. L'appui des parents reste indispensable pour permettre aux enfants de progresser et apprendre à vivre en société dans le respect des autres.

Le prochain Conseil d'établissement aura lieu le 22 mars 2018.